

# CENTRALES VILLAGEOISES DU PAYS D'ARLES



## LETTRE DE NOUVELLES

### ÉDITO DU CONSEIL DE GESTION

#### LE PARI D'UN ACTIONNARIAT CITOYEN FORT



©VirginieOvessianPhotographie

#### DATE IMPORTANTE

- 11 février de 18h à 21h : séance de travail avec LCEET, investisseur en énergie renouvelable, au 5 rue Henri Barbusse à Arles (ouverte aussi aux personnes désireuses de nous rencontrer - merci de signaler votre venue au 04 88 65 21 24)

L'année 2019 est l'année déterminante pour les Centrales Villageoises du Pays d'Arles. Au premier trimestre, nous choisirons dans une pré-sélection les toits à équiper en panneaux photovoltaïques, à l'automne nous lancerons les chantiers, pour commencer à produire d'ici la fin de l'année : un calendrier serré et un gros pari, mais parfaitement jouable si la mobilisation citoyenne est au rendez-vous.

Notre étude de faisabilité, confiée au cabinet OPTÉ (Oser Pour la Terre), société basée à Gemenos dans notre département, est en cours. Les relevés de terrain ont eu lieu les 16, 17 et 24 janvier avec la participation de plusieurs membres du conseil de gestion de notre société coopérative. Cette étude bénéficie de 70% de subventions (ADEME et Région PACA). Le reste est financé par nos fonds propres, grâce au premier socle d'actionnaires qui nous ont rejoints. Et que nous saluons ici et remercions !

Actuellement nous sommes 34 actionnaires pour un capital de 11 600 euros et les démarches administratives sont en cours pour deux prises d'actions de collectivités : la municipalité de Saint-Pierre de Mézoargues (2000 euros) et le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays d'Arles (3000 euros). Cet appui concret des pouvoirs publics est une garantie de bonne avancée et un soutien irremplaçable. Mais il doit se doubler d'une adhésion des habitants du Pays d'Arles désireux de favoriser dès aujourd'hui la transition énergétique.

Notre groupe d'une quinzaine de bénévoles travaille depuis trois ans maintenant, avec succès puisqu'il a su créer la SAS à statuts coopératifs Centrales Villageoises du Pays d'Arles, outil opérationnel au plan technique, financier et administratif, qui pourra installer des panneaux photovoltaïques sur des toitures existantes et les exploiter sur au moins vingt ans. Demain, nos panneaux pourraient produire l'équivalent de la consommation d'électricité de 60 à 120 logements sur trois écoles de la commune d'Arles, le site industriel Ibiotec à Saint-Rémy de Provence, l'ancienne cave coopérative de Saint-Pierre de Mézoargues, trois immeubles locatifs de la Sampa, le parc ornithologique de Pont de Gau et l'église de la Sainte Famille à Arles.



Site industriel Ibiotec à Saint Rémy de Provence



Saint Pierre de Mézoargues



Eglise de la Sainte Famille



Sur les toits d'Ibiotec



SAMPA



©VirginieOvessianPhotographie



©VirginieOvessianPhotographie

## ÉDITO DU CONSEIL DE GESTION (SUITE)

VOUS .... AUJOURD'HUI ?

Mais cela ne sera possible que si vous nous rejoignez. Le 22 janvier au cinéma Actes Sud à Arles, nous avons rempli la salle pour la projection du documentaire "APRÈS-DEMAIN" de Cyril Dion et Laure Noualhat et suscité un débat chaleureux et constructif. Notre projet était né dans le sillage de la vaste prise de conscience qu'avait suscitée le premier documentaire, "DEMAIN". Aujourd'hui nous sommes la preuve de la pertinence et de l'efficacité de cet élan, nous contribuons au bilan positif d'"APRÈS-DEMAIN" ! Rejoignez-nous pour le confirmer. Samedi 26 janvier, nous avons participé à la Marche pour le Climat à Arles et largement diffusé notre appel. On continue. Tous ensemble, nous irons plus loin !

Le conseil de gestion de la CVPARL

Suggestion : vous pouvez diffuser cette lettre de nouvelles autour de vous !

NB : Les jeunes mineurs peuvent être actionnaires de CVPARL. Parents, grands-parents, oncles, tantes, amis, pensez à ce cadeau pour eux. Formulaire spécial à nous demander à [paysdarles@centralesvillageoises.fr](mailto:paysdarles@centralesvillageoises.fr).



©VirginieOvessianPhotographie

Infos pratiques : bulletin de souscription joint - n'hésitez pas à demander des précisions à [paysdarles@centralesvillageoises.fr](mailto:paysdarles@centralesvillageoises.fr) - 04 88 65 21 24  
notre site <http://www.centralesvillageoises.fr/web/guest/paysdarles>  
notre Facebook : [www.facebook.com/centralesvillageoisesdupaysdarles](http://www.facebook.com/centralesvillageoisesdupaysdarles)

CVPARL.  
Code SIRET 835 074 618 00017  
5 rue Henri Barbusse 13200 Arles - 04 88 65 21 24